

DECRET N° 82/56I du 8/6/1980
/MTPC/RNTP
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1980 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

- DG-RNTP.-
- ~~X~~
- DFF.-
- ~~1~~
- DS.-
- ~~1~~
- DCF.-
- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
 - Vu la Loi 25/80 du 13/II/80 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
 - Vu la Loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;
 - Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
 - Vu le décret 60/90 du 3/3/60 fixant¹⁹ Statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
 - Vu le décret 62-130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
 - Vu le décret 62-197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la Loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires;
 - Vu le décret 62-198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie AI;
 - Vu le décret 65-170/FP du 25/6/65 réglementant l'avancement des fonctionnaires;
 - Vu le décret 74/470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62-196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
 - Vu le décret 79/154 du 4/4/79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
 - Vu le décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
 - Vu le décret 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
 - Vu le rectificatif n° 81/016 du 26/01/81 au décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
 - Vu le décret 81/017 du 26/01/81 relatif aux intérim des membres du Gouvernement;
 - Vu les Procès-verbaux de la Commission Administrative Paritaire du 10 Novembre 1981;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1980, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) dont les noms suivent :

./...

INGENIEURS

Pour le 2ème échelon à 2 ans

- MBILA Norbert DCUH Brazzaville
- MBEMBA Eugène, Direction de l'Environnement Brazzaville
- MABIKA Simon, Mission Urbanisme et Habitat au Congo
- SAKALA Louis, RNTP Brazzaville
- DEBENGUE Innocent, Bases Aériennes Brazzaville
- BILCMBO Philippe, RNTP Brazzaville

à 30 mois

- BOBIANGA Jean-Ignace, Secrétariat Général à l'Industrie B/ville
- OBAMI Jules, Secrétariat Général à l'Energie Brazzaville

Pour le 3ème échelon à 2 ans

- OPO Dominique, RNTP Brazzaville
- BABAKANA Dieudonné, SONACO Brazzaville
- MCUKILU Jean-Claude, RNTP OWANDO
- AKONDZO Lambert, RNTP Brazzaville

Pour le 4ème échelon à 2 ans

- GANGA Daniel, RNTP Pointe-Noire
- NDALLA Benjamin, stage en France

Pour le 5ème échelon à 2 ans

- MONKA Ernest, RNTP Brazzaville

Pour le 6ème échelon à 2 ans

- OUAMBA Hector-Bienvenu, RNTP Brazzaville

Pour le 7ème échelon à 2 ans

- ALBINO Pascal, SNE Brazzaville

Pour le 1°Echelon du Grade d'Ingénieur en Chef à 2 ans

- BIKINDOU Jean Robert RNTP Brazzaville

.../...



ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

BRASZAVILLE, le 8 Juin 1982

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Commandant Bénéoit MOUNDELE-NGOLLO.-

ITIHI-CSSETCUMBA-LEKOUNZOU.-

Le Ministre du Travail et de la
Sévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIANA.-

AMPLIATIONS :

- JORPC	1
- SGCM/BC.....	3
- MTPC	2
- DFF	35
- DB.....	2
- DCF	2
- DCUH	2
- Direct. Envir.....	2
- F C	2
- Bases Aériennes	2
- SGI	2
- SONACC	2
- RNTF P/Noire.....	2
- SNE	2
- DG/RNTF	2
- SGE	2
- Dossiers	51
- Intéressés	118